



AVIS A LA POPULATION

24 JANVIER 2022

ENQUETE PUBLIQUE SUR MODIFICATION PLU

Par arrêté municipal du 16/12/2021, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme pour une durée de **22 jours** consécutifs, **du lundi 31 janvier 2022 à 10h00 au lundi 21 février 2022 à 12h00.**

Les caractéristiques principales du projet sont :

- Diverses adaptations du zonage :
 - Reclassement d'une parcelle rue des Châtaignes en zone UB1,
 - Reclassement du lotissement Les Sapins en zone UB3,
 - Création d'un secteur Nb pour l'aménagement d'une aire de bivouac en forêt.
- Diverses adaptations du règlement, concernant notamment les règles relatives à l'implantation des constructions, aux toitures, aux clôtures, à la création de places de stationnement, à l'isolation par l'extérieur, aux couleurs de façades, et à l'évolution des maisons d'habitation existantes en zone N.

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Madame Julie KNEFLER-MAHLER, Urbaniste, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Le dossier d'enquête publique sur support papier sera déposé à la mairie et accessible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- Lundi 10h00 à 12h00
- Mercredi 9h00 à 12h00
- Jeudi 18h00 à 19h00
- Vendredi 15h00 à 17h00

Les horaires d'ouverture pourront être adaptés en fonction de l'évolution de la réglementation relative à la situation sanitaire.

Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les besoins de l'enquête publique le jeudi 3 février 2022 jusqu'à 20h00.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie aux jours et aux horaires suivants :

- **Lundi 31 janvier 2022 de 10h à 12h,**
- **Jeudi 3 février 2022 de 18h à 20h,**
- **Lundi 21 février 2022 de 10h à 12h.**
 - Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet du prestataire à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/modification-plu-wingen>

DON DU SANG

Une collecte de sang (prélèvements de sang total) aura lieu :

Jeudi 17 février 2022 de 17h00 à 20h00

Au gymnase rue A. Maginot à LEMBACH

BOITE A IDEES

Une **BOITE A IDEES** à été installée sous le porche de la mairie sur la boîte aux lettres.

Vous avez une idée, une proposition, une suggestion... Anonyme ou non, ce qui vous plaît, ce qui ne vous plaît pas... Exprimez-vous !

CONSULTATION CITOYENNE

Une consultation citoyenne a été lancée par la Collectivité européenne d'Alsace jusqu'au 15 février.

Sur l'exemple de la Suisse, afin de renouer le lien démocratique avec la population, les Alsaciens sont invités à répondre "oui" ou "non" à la question suivante: "L'Alsace doit-elle sortir du Grand Est pour redevenir une région à part entière?"

BULLETIN DE PARTICIPATION Grande Consultation Citoyenne

La Collectivité européenne d'Alsace, née le 1^{er} janvier 2021 de la fusion des deux conseils départementaux alsaciens, souhaite aujourd'hui un nouvel élargissement de ses compétences pour redevenir une région à part entière.

**L'Alsace doit-elle sortir du Grand Est
pour redevenir une Région à part entière ?**

OUI

NON

Nom

Prénom

Date de naissance

Code postal

Les informations sont recueillies dans le cadre de l'enquête citoyenne. La participation est basée sur votre consentement. Ces données sont traitées par la Collectivité Européenne d'Alsace et sont transmises à l'huissier en charge de la supervision de l'enquête. Vos données ne sont pas réutilisées à d'autres fins et seront détruites à l'issue de l'enquête. Pour exercer vos droits ou retirer votre participation vous pouvez envoyer votre demande à dpo@alsace.eu. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).



Envoyez le bulletin à :

Collectivité européenne d'Alsace - Place du Quartier Blanc - 67000 Strasbourg

**Vous trouvez toutes les informations de la commune, les fermetures exceptionnelles du secrétariat (pour formations)
Sur le site : www.wingen.fr.**

Le Maire